



DECLARATION CONJOINTE SUR LES ELECTIONS EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

04 janvier 2021

Le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine, l'Ambassadeur Smaïl Chergui ; le Président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), l'Ambassadeur Gilberto Da Piedade Veríssimo ; le Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux opérations de paix, M. Jean-Pierre Lacroix ; et le Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, M. Josep Borrell, prennent note des résultats provisoires du premier tour des élections présidentielle et législatives du 27 décembre proclamés par l'Autorité Nationale des Elections (ANE), ce 4 janvier 2021. Ils rappellent qu'il appartiendra à la Cour Constitutionnelle de la République centrafricaine de proclamer les résultats définitifs et à l'ensemble des acteurs politiques de respecter les décisions de la Cour.

Les hauts responsables de l'Union africaine, de la CEEAC, des Nations Unies et de l'Union européenne prennent également note des rapports préliminaires des missions nationales et internationales d'observation électorale. Ils relèvent que les citoyens centrafricains ont démontré leur détermination à exercer leur droit de vote, malgré les nombreux obstacles. Ils réitèrent leur appel à tous les acteurs politiques pour qu'ils règlent tout contentieux électoral de manière pacifique et en conformité avec les lois et la Constitution de la République centrafricaine. Ils appellent le gouvernement centrafricain et l'ensemble de la classe politique à privilégier un dialogue politique inclusif, ouvert, constructif et crédible pour promouvoir la stabilité nationale.

Les hauts responsables de l'Union africaine, de la CEEAC, des Nations Unies et de l'Union européenne condamnent fermement les discours et communiqués de désinformation, de haine et d'incitation à la violence, y compris contre le personnel international, ainsi que les violences perpétrées par certains groupes armés visant à compromettre le processus électoral. A cet égard, les hauts responsables des organisations partenaires invitent les autorités centrafricaines à ouvrir des enquêtes pour traduire en justice les responsables et commanditaires de telles violences qui ont malheureusement coûté la vie à des populations civiles, des travailleurs humanitaires, des forces nationales de défense et de sécurité, ainsi que des casques bleus. Ils condamnent fermement les attaques contre la MINUSCA.

Les hauts responsables de l'Union africaine, de la CEEAC, des Nations Unies et de l'Union européenne condamnent aussi les violations par certains groupes armés de leurs engagements au titre de l'Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation en République centrafricaine, et exhortent toutes les parties signataires à honorer pleinement leurs engagements, en particulier la cessation des hostilités. Ils les invitent à relancer le processus de paix, notamment en privilégiant la concertation, le respect strict des engagements et la redevabilité, car l'impunité n'est pas une option viable.

Les hauts responsables de l'Union africaine, de la CEEAC, des Nations Unies et de l'Union européenne réaffirment leur solidarité et leur soutien continu au peuple centrafricain dans ses efforts de consolidation de la paix et de la démocratie, ainsi que de stabilisation, de réconciliation et de développement durables, en étroite collaboration avec les autres partenaires de la République centrafricaine.

Fait à Addis-Abeba-Bruxelles-Libreville-New York, le 4 janvier 2021

Le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine
Ambassadeur Smaïl Chergui,

Le Président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC),
Ambassadeur Gilberto Da Piedade Veríssimo

Le Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux opérations de paix
M. Jean-Pierre Lacroix

Le Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité,
M. Josep Borrell